

# Info lettre

N° 10/2023

Avril 2023

## Mise en place des pôles de proximité

### POURQUOI DES POLES DE PROXIMITE

Le syndicalisme de retraité doit pouvoir être au plus prêt de ses adhérents, afin de prendre en compte la réalité de ce que vivre les retraités de son secteur.

Parmi les retraités on retrouve des situations différentes.

- Retraité, récemment en retraite libre de son temps et encore dans la force de l'âge.
- Retraité plus âgé voir très âgé avec de nombreuses années en arrêt d'activité.

Quelque soit l'âge de la personne nul n'est à l'abri d'un problème de santé.

Si l'on se connaît, la solidarité au quotidien s'exerce naturellement.

Un appel téléphonique, une visite à domicile, voir à l'hôpital sont les fondamentaux de la solidarité.

La mise en oeuvre de nos valeurs cédétiste impose une pratique de proximité dans l'entreprise il en de même auprès des retraités.

### FONCTIONNEMENT DES POLES DE PROXIMITE

Le fonctionnement du pôle de proximité s'inspire du fonctionnement de la section d'entreprise, lieu géographique ou s'effectue l'activité.

Le délégué connaît les adhérents et les adhérents se connaissent entre eux.

La section se réunit pour déterminer ses revendications et ainsi les présenter au niveau qui convient: locale, si elles peuvent se résoudre à ce niveau ou au niveau supérieur si c'est nécessaire.

L'ULR est à l'initiative de la mise en oeuvre des pôles de proximité qui eux mêmes alimentent la réflexion de l'ULR

Notre choix géographique est le canton.

Chaque pôle décide de son organisation: lieux de rencontre sur son canton, détermine ses thèmes à aborder, la fréquence des réunions. La rencontre avec les élus et organismes locaux pour exprimer ses réalités et ses propositions.

### LES CANTONS LES TROIS POLES DE PROXIMITE

**CHALLANS** regroupe :  
Apremont, Bois de Céné, Challans,  
La Chapelle-Pallau, Châteauneuf,  
Falleron, Froidfond, La Garnache,  
Grand'Landes, Maché, Palluau, St-Christophe-  
du-Lignerou, St-etienne-du-bois, St-Paul-  
Mont-Penit.

*Henry Artus, Gérard Forsans,  
J-Paul Jamont, Mireille Toux-Forsans*

**SAINT HILAIRE** regroupe :  
L'Aiguillon-sur-Vie, Bretignolles, La Chaize-  
Giraud, Coëx, Commequiers, Le Fenouiller,  
Givrand, Landevieille, St-Gilles-croix-de-Vie,  
St-Hilaire-de-Riez, St-Maixent-sur-Vie, brem-  
sur-Mer, St-Révérend

*Thérèse Bernard, Odile Clautour,  
Yvonnick Grelier*

**ST JEAN DE MONT / ILE D'YEU**  
regroupe :

Barbâtre, La Barre-de-Mont, Beauvoir-sur-Mer  
Bouin, L'Epine, La Guérinière, Noimoutier-en-  
Ile, Notre-Dame-de-Monts, Le Perrier, Notre-  
Dame-de-Riez, St-Gervais, St-Jean-de-Mont,  
St-Urbain, Soullans

*Jean-Pierre Batisse, Brigitte Bouchière,  
Noël Ruault*

*Dans les semaines qui viennent vous serez contacter par les conseillers de l'ULR qui sont dans votre canton*